ROUBAIX

BILLET DU JOUR

Dimanche, la société de N.-D. de l'Usine a fait sa manifestation annuelle. Tous les ouvriers qui font partie de ce syndicat dirigé par les patrons ont été convoqués à une messe qui a eu lieu à l'église Notre-Dame, puis de là ils sont partis, escortés par des contremaîtres et des directeurs, jusqu'à l'Hippodrome où une réunion s'est tenue.

Les journaux cléricaux donnent le compte-rendu de cette réunion. M. Louis Cordonnier y a été de son discours politique.

Ce discours nous a appris une chose : c'est que quelques ouvriers, qui ne travaillent pas dans des fabriques où la société de N.-D. de l'Usine règne en maîtresse, ont adhéré au syndicat des travailleurs (?) dont il est, lui, gros patron millionnaire, le président.

C'est l'aveu que ce syndicat serait bien faible si les ouvriers n'étaient pas forcés, dans certaines usines, d'en faire partie. Nous savions la chose, mais il était bon tout de même que ce fut M. Cordonnier lui-même qui le déclarât publiquement.

***

Il y a eu des courses de chevaux dimanche à Paris. Le Président de la République, à qui les français font une rente annuelle de 1,200,000 francs, y assistait.

Le premier prix a été gagné par un cheval appartenant au riche banquier juif Rothschild. Le prix rapporte 278,000 francs.

Un ouvrier du peignage de M. Eugène Motte qui reçoit un salaire de 50 sous pour 12 heures de travail de nuit devrait travailler 370 ans pour gagner pareille somme.

Mais que les ouvriers de cette usine espèrent. Leur patron leur a fait des promesses avant les élections et bientôt, s'il les tient, les salaires seront augmentés... dans la proportion considérable d'environ 1/2 centime par semaine.

En attendant, les affaires commerciales vont de mal en pis. Le chômage est aussi grand qu'avant les élections, les ouvriers font d'aussi maigres semaines et les petits commerçants, dont la plupart ont cru aux promesses et aux déclarations intéressées des adversaires du Parti Ouvrier, voient leurs recettes baisser chaque jour et leur situation devenir de plus en plus onéreuse.

Avant longtemps, beaucoup s'apercevront combien ils ont été trompés. La leçon leur servira.

L. BAILLEUL.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Notre Ecole nationale de musique est actuellement visitée par M. Canoby, compositeur, délégué par le ministre des Beaux-Arts.

Ce haut fonctionnaire n'est pas inconnu à Roubaix, il a laissé le meilleur souvenir de ses inspections de 1886 et 1887, par la manière toujours aimable avec laquelle sont faites ses observations.

Nous croyons savoir qu'il est satisfait des résultats obtenus.

PROLONGEMENT DE LA RUE DU LUXEMBOURG

En vertu d'une délibération du conseil municipal et par arrêté préfectoral, MM. Cocheteux, Vandamme et les héritiers Honopé sont autorisés à livrer à la circulation publique une voie formant le prolongement de la rue du Luxembourg sur une longueur de 100 mètres.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

Une belle partie de chiens ratiers a eu lieu dimanche au local du « Fox-Terrier Club », établie chez M. Burcourt, au Canard, rue Pellart contre la société de chez Florimond du Trichon. Il s'agissait d'un lapin pour 30 h. Voici les résultats de cette intéressante partie :

Fox, à Derlidder 26 s. 1/2; Malleur, à Florimont, 9 s. 1/6 ; Trimar, à J. Dhont, 26 s. 1/2; Charmante, à Florimond, 10 s. 1/2 ; Blanche, à M. Burcourt, 9 s. 1/2 ; Duc à Florimond, 14 s. 1/2. La Société du Trichon est donc vainqueur.

Les chiens Trimar et Blanche, champions de plusieurs concours, se sont fait très remarquer.

Quand la partie fut finie M. Maladry a attaqué M. Burcourt, les deux chiens avaient 4 rats à détruire pour 300 francs, Blanche à Burcourt, et Duc à Florimond (champions titrés).

Rendage chez M. Florimond le dimanche 12 juin 1898.

A LA POSTE

Un de nos collaborateurs s'est présenté hier soir, vers 10 h. 1/4, au guichet télégraphique de la rue Nain, sollicitant très poliment un renseignement qui, paraît-il, n'était pas du ressort de l'employé de service.

Il lui fut répondu assez sèchement et comme il insistait, toujours très poliment, un porteur de dépêches, à la physionomie assez malsaine, qui se trouvait près du guichet, crut devoir ajouter quelques impertinences en cherchant à faire de l'esprit.

Nous n'attachons qu'une importance bien minime à cet incident, persuadé que M. le receveur saura rappeler son subordonné à plus de déférence envers le public qui le paie.

ORPHÉONS D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES LAÏQUES

Les Orphéons des Instituteurs et des Institutrices de la circonscription de Roubaix-Tourcoing, organisent une grande fête intime qui aura lieu le dimanche 12 juin, à trois heures et demie très précises à l'Hippodrome de Roubaix.

L'Orphéon des instituteurs publics de la circonscription de Roubaix comprend 120 exécutants. Il est dirigé par M. Isoré et a pour président M. Belot. Le siège est situé à l'école municipale de la rue St-Vincent.

L'Orphéon des Institutrices publiques comprend soixante exécutantes, avec M. Belot comme président et M. Isoré comme directeur. Le siège est situé à l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Par arrêté préfectoral en date du 2 juin la société de jeu de fléchette dite « Les Sans Peur », est autorisée à se constituer.

Le siège de la société est installé chez M. Jean-Baptiste Stésiphon, rue de la Balance, 24, à Roubaix.

LES CONTRAVENTIONS

Il a été dressé samedi huit contraventions, dont cinq pour ivresse, une pour embarras de la voie publique, deux pour rixe sur la voie publique.

Dimanche, huit contraventions ont été dressées : ivresse, six ; cabarets ouverts après l'heure, une ; musique sans autorisation dans un cabaret, une.

IVRESSE ET REBELLION

La police a procédé dimanche à l'arrestation de B.... (Henri), âgé de 28 ans, journalier, demeurant à Wattrelos, pour ivresse, outrages et rebellion envers l'agent Lemaire.

LES RÉGATES DE VALENCIENNES

Selon nos prévisions, nos concitoyens ont remporté dimanche à Valenciennes un succès remarquable : 1er prix en quatre seniors, deuxième prix en quatre juniors. Tel est le bilan de nos lauriers conquis par les équipes du cercle l'*Aviron*. Nous les en félicitons bien sincèrement.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Dimanche a eu lieu la course de photographie. Trois cents personnes étaient présentes au départ qui a eu lieu au parc Barbieux, café des Arcades : cette course est un véritable succès. Trente concurrents attendent le départ. M. Rubler, rédacteur en chef du journal le *Nord Sportif*, M. Constant, président de la Société de photographie ; M. Théo Callens, etc., assistent au départ.

A 8 h. 50 Théo Callens donne le signal pour les cyclistes et à 8 h. 55 pour les pédestres ; le parcours des cyclistes comprend le parc Barbieux et Bondues, aller et retour ; pour les pédestres, le Vélodrome, Hem, Lannoy, retour à Loubaix. Tous signent au Café des Arcades ; des contrôles volants sont établis le long des parcours.

11 coureurs parviennent à faire la course dans le temps voulu.

3 cyclistes et 8 pédestres.

Les deux gagnants sont Wissants et Rivet.

Voici les résultats :

Cycles : 1° Wissant à 10h. 55 3/5.

2e E. Dujardin 11,50.

3e Coulon 11,55.

Pédestre

1er V. 2, Rivet, 11 h. 03.

2e V. 8, Maton, 11 h. 04 2/5.

3e, V. 4, Nivesse, 11 h. 04.

4e, V. 20, Dupureur, 11 h. 07.

5e, N. 21, Deblauve, 12 h. 46.

6e, N. 19, Verschaeve, 12 h. 46 2/5.

7e, N. 22, Emile Deletre, 1 h. 25.

8e, N. 23, Victor Deletre, 1 h. 26.

Nos félicitations à tous. Dans quelques jours nous donnerons les résultats de ceux qui ont produit les plus belles épreuves photographiques.

OBJECTIF.

PETITE CORRESPONDANCE

L'ouvrier de l'usine Motte qui nous a adressé une lettre est prié de passer dans nos bureaux de 7 à 8 heures du soir pour nous fournir des renseignements exacts sur les faits qu'il nous signale. La discrétion la plus absolue lui est garantie.

COMBATS DE COQS

Un grand concours de coqs a eu lieu dimanche chez M. Cambier, au Clairon des Zouaves, rue Pellart. Un grand nombre de sociétés ont pris part à ce beau concours, aussi les amateurs étaient nombreux. Le concours a été suivi avec beaucoup d'intérêt.

La mise était de 5 fr. et les sociétés gagnantes recevaient 13 fr. chacun.

Voici les sociétés qui sont sorties vainqueurs : 1er Paul Lefebvre, Roubaix : 2e paire nulle ; 3e Société de l'Ours, Roubaix ; 4e les Amis de la Basse-Cour, Roubaix ; 5e le gros Pierre, Roubaix ; 6e le Vert Pré, Lys ; 7e Alphonse Lauwers ; 8e paire nulle ; 9e Les Amis du fort Sion.

10e La société du Breucq, Wasquehal. 11e paire nulle : 12e le fort Milliez, Roubaix ; une grande animation n'a cessée de régner pendant toute la durée du concours et des paris très importants ont été engagés.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Voici les résultats des concours qui ont eu lieu dimanche 5 courant :

Fédération du Centre. — CHANTILLY. — Organisé chez M. Félix Mondet, cabaretier, angle des rues du Moulin et des Longues-Haies.

Lacher 271 pigeons, à 6 heures, beau temps, par M. Robert, convoyeur.

1er prix Dubus v 3 p, 2e Delbarre 3 p, 3e Godfrin 4 p, 4e Herbaut 2 p, 5e Stals 2 p, 6e Lefebvre, 7e D'hal 2 p, 8e Fachaux 2 p, 9e Hélynck 1 p. 10e Delbarre 3 p, 11e Lepercq 2 p, 12e Cormorant, 13e Herbaut 1 p, 14e Vaumandart 2 p, 15e Delbarre 2 p, 16e Duponchelle 1 p, 17e Godfrin 3 p, 18e Mondet 3 p, 19e Lecomte 1 p, 20e Dupont 1 p, 21e Mondet 1 p, 22e Delcroix 1 p, 23e Dekisposter, 24e Dessein, 25e Coorman, 26e Sary, 27e Verbauwède, 28e Henneboeut, 29e Lepers, 30e Farvacque, 31e Mondet, 32e Vandenbulcke, 33e Lapaille, 34e Decoek.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 24 m. 42 s. avec une vitesse de 1187 m. 44 à la minute, et le dernier à 8 h. 38 m. 34 s. avec une vitesse de 1126 m. 14.

Union Fédérale. — CHANTILLY organisé au siège la société la «Cordiale» établie chez M. Desrousseaux, rue du Collège. Lacher 376 pigeons, à 5 h. 50 par M. Dedoncker, convoyeur.

1er prix Decottignies, 2e Dupont 1 h. 3e Depraetere V. 3 p, 4e Cattel 6 h, 5e Losfeldt 4 p, 6e Caby 4 h, 7e Depraetère 2 h, 8e Castelain, 9e Seys 2 p, 10e Pollet 2 p, 11e Losfeldt 4 p, 12e Demeulemaere 3 p, 13e Losfeldt 4 p, 14e et 15e Desbucquois 2 p, 16e Lecomte 1 p.

17e Marquant 2 p, 18e Dutat 2 p, 19e Prouvost 1 p, 20e Pollet 1 p, 21e Thieupont, 22e Carrette, 23e Godfrin 1 p, 24e Lecomte 1 p, 25e Vlaminck 1 p, 26e Lecomte 2 p, 27e Volquin 1 p, 28e Welcomme 1 p, 29e Vandervelde, 30e Becquart, 31e Ladam, 32e Catteau, 33e Lepers, 34e Boone, 35e Poulain, 36e Desfontaines, 37e Losfeldt, 38e Duilot, 39e Verbecken.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 12 minutes 32 s. avec une vitesse de 1225 m. 41 à la minute et le dernier à 8 h. 21 m. 054 avec une vitesse de 1151 m. 59.

— **Fédération Roubaisienne.** — CHANTILLY. — Organisé chez M. Lesage, cabaretier, angle de la Rue de la Vigne et du Boulevard de Strasbourg.

Lâcher 591 pigeons, à 6 heures 10, vent sud, par M. Robert, convoyeur.

1er prix, Six V 5 h.; 2e Boutchout ; 3e Guyot 5 h.; 4e Baron, 1 h. 5 ; Niffle, 5 h.; 6e, Lefebvre 1 h.; 7e, Gilman, 3 h.; 8e, Declercq, 3 h.; 9e, Catteau, 2 h.; 10e, Delcroix ; 11e, Bricq ; 12e, Degeote ; 13e, Crépin ; 14e, Gilman, 5 h.; 15e, Liagre, 1 h.; 16e, Deschamps, 2 h.; 17e, Carrette, 2 h.; 18e, Gilman, 2 h.; 19e, Glorieux, 2 h.; 20e, Delmotte, 5 h.

21e Mathan 3 p, 22e Pourneaux 1 p, 23e Liagre 1 p, 24e Vanhœck 3 p, 25e Motte 2 p, 26e Delsalle, 27e Delannoy 1 p, 28e Ruffin 1 p, 29e Poulain 1 p, 30e Boutchout 2 p, 31e et 32e Gilman 1 p, 2 p, 33e Kimpe, 34e Bayart 2 p, 35e Lefebvre 1 p, 36e Delcroix 1 p, 37e Delcroix-Ledru 2 p, 38e et 39e Vandenabelle 1 p, 40e Hennobic 2 p, 41e Desrousseaux, 42e Tassart 1 p, 43e Dhellemmes 2 p, 44e Delnatte, 45e Desbouvrie 2 p.

46. Soriste, 1 h.; 47. Duponchelle, 1 h.; 48. Desbouvrier ; 49, Duponchelle ; 50, Lefebvre-Deplechin ; 51, Royyn.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 43 m. 12 s., avec une vitesse de 1,148 m. 12 à la minute, et le dernier à 8 h. 50 m. 47 s., avec une vitesse de 1,089 m. 19.

Cercle Union. — CHATEAUDUN organisé chez M. Meurisse au Café Pandore, rue Pauvrée, 35. Lacher 876 pigeons, à 7 h. 45, beau temps, par M. Leman, convoyeur.

1er prix Lepers V. 4 p, 2e Vanaverbeeke 6 p, 3e Tettelin, 4e Mazure 6 p, 5e Derumeaux 7 p, 6e Delcroix 3 p.

7e Mercier 3 p, 8e Dolphens 2 p, 9e Catteau, 10e Cornille 4 p, 11e Assemaine 7 p, 12e Descottignies 1 p, 13e Desrousseaux 3 p, 14e Parent 5 p, 15e Dugardin 2 p, 16e id. 2 p, 17e Loridan 3 p, 18e Castel 4 p, 19e Dequiens H, 20e Cornille Charles 4 p, 21e Godart H, 22e Legrand 1 p, 23e Dujardin 2 p, 24e id. 2 p. Assemaine 2 p.

26e Dujardin 4 p, 27e Renier 2 p, 28e Dujardin 2 p, 29e idem 4 p, 30e Duvivier 1 p, 31e Carpentier 1 p, 32e Deldicque 2 p, 33e Levers 2 p, 34e Desestemaker 3 p, 35e Desobry 1 p, 36e idem 1 p, 37e Carlier, 38e Liagre 6 p, 39e Gaullet 1 p, 40e Duhamel 4 p, 41e Dujardin 4p, 42e Vanhousse, 43e Desrousseaux 1 p, 44e Cegeyter 4 p, 45e Hennion 3 p, 46e Liagre 6 p, 47e Desobry 1 p.

Deschemaer 3 p, 49e Delcourt 2 p, 50e Rohart 1 p, 51e Lesaffre 3 p, 52e Duhamel 2 p, 53e Cauchout 1 p, 54e Dujardin 2 p, 55e Leuridan 2 p, 56e Campion 2 p, 57e Honoré 2 p, 58e Six Six 2 p, 59e Deronne 2 p, 60e Duvivier 1 p, 61e Catteau-Leveugle 1 p, 62e Lepers 1 p, 63e Herselle 1 p. 64e Lefebvre-Ducatteau 1 p, 65e Varrasse 1 p, 66e Assemaine 1 p, 67e Debouvrie 1 p, 68e Duquesnoy 1 p.

69e Scalbert, 1 p, 70e Duhamel 1 p, 71e Beel 2 p, 72e Debouvries, 73e Dujardin, 73e idem, 75e Dupretz, 76e Duflot H, 77e Florin, 78e Locuffer, 79e Beel, 80e Desfrennes, 81e Duviller, 82e Niffle, 83e Desfrennes H, 84e Godart, 85e Dujardin, 86e Varrasse, 87e Stalens, 88e Bousselsel. 89e Dieval, 90e Florin. 91e Delmotte, 92e Rose, 93e Desfrennes, 94e Masselier, 95e Dujardin, 95e Honoré, 97e Dutilleul, 98e Math.

Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 16 m. 43 s, avec une vitesse de 1,181 m. 77 à la minute et le dernier à 12 h. 58 m. 20 s. avec une vitesse de 1033 m. 24 à la minute. La distribution des prix jeudi soir.

La fin e demain.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 6 juin 1898

Naissances

Germaine Vankrinkelen, rue Rossini, cour Dhalluin, 6. — Simon Carrette, rue David d'Angers, 3. — Elisa Cours rue Thiele, 4. — Fernand Demol, rue de Blanchemaille. — Madeleine Mailliot, rue Bernard, cour Trillon, 1. — Etienne Pollet, rue du Curoir, 56. — Désiré Devos, rue Danbenton, cour Vanwerden, 4. — Lucienne Debock, rue Boucher-de-Perthes, 65. — Alphonse Delneste, rue de l'Epeule, 78. — Suzanne Patin, rue du Tilleul, cour Pennel, 2. — Charles Ingiels, rue de France cour Gasman, 17. — Eléonore Salmon, rue Lannes, cour Fourlinnie, 4. — Madeleine Vermeirch, rue Chateaubriand, 18. — Georgette Martin, rue Marceau, 43. — Georges Desnoëls, rue des Charpentiers, 52.

Décès

Odile Prévost, 9 mois, rue de l'Alma, cour Fraenz, 37. — Marie Roman, 14 mois, rue de Lannoy, 474. — Dominique Hissette, 64 ans, Grande-Rue, 326. — Angèle Abril, 10 mois, Quai de Wattrelos, cour Nyckees, 3.

CROIX

Caisse d'épargne. — On nous annonce que la Caisse d'Epargne ne sera pas ouverte le dimanche 12 juin prochain, à cause de la Fête-Dieu.

Adjudication. — Hier lundi à onze heures a eu lieu l'adjudication des travaux de démontage et de reconstruction du kiosque si généreusement donné à la Ville par MM. Isaac Holden et fils.

M. Paul Dhalluin, entrepreneur à Roubaix, a été déclaré adjudicataire avec 6 fr. 55 0/0 de rabais; ses concurrents étaient MM. Goffin et Gaberel, qui ont offert 6 0/0 et Emblaur Vermont qui proposait 1,50 0/0 de rabais.

M. Marc Dubus, de Croix, qui soumissionnait à 7 0/0 de rabais, s'est vu évincé pour n'avoir pas libellé sa soumission sur papier timbré.

Entre souteneurs. — Dimanche vers 4 h. 1/2, le garde Rogé Marcel, fut avisé qu'une bataille acharnée avait lieu rue de Thionville, chez Laurent Quique, logeur. Il se rendit aussitôt dans cette rue et vit cinq ou six souteneurs qui se battaient avec acharnement, s'approchant des batailleurs il se rendit compte que le provocateur de cette scène était un nommé Impens Edouard, 20 ans, souteneur de profession.

Il voulut l'appréhender au collet mais un des combattants, également souteneur, Vanpouck Pierre, né à Roubaix, âgé de 21 ans, s'opposa à son arrestation et tous deux se jetèrent sur le garde, lui donna force coups de tête dans la poitrine et lui déchirant les mains. Ils furent aidés dans cette besogne par les autres voyous avec lesquels ils se battaient quelques instants auparavant et, devant le nombre, le garde dut se retirer.

Plainte a été déposée.

Un viol. — Nous apprenons qu'une jeune fille de l'Allumette aurait été victime d'un odieux attentat qui se serait commis à l'Epinette, territoire de Flers. Le domestique de M. Salembier, briquetier à Croix, aurait trouvé cette jeune fille, agonisante, des suites des outrages de quatre militaires du fort de Mons-en-Barœul. Cependant nous avons fait une enquête et malgré toutes nos recherches nous n'avons pu rien découvrir. Il nous apparaît même que, si nous en croyons les renseignements puisés à bonne source que l'information ne serait qu'un canard.

Menaces de mort et rebellion. — Le nommé Félicien Douchez, 35 ans, tisseur rue du Crêchet, vit en concubinage avec la nommée Zoé Croye, âgée de 30 ans, journalière. Pour lui prouver tout l'amour qu'il ressent pour elle, il la jetait, vers 8 h. 1/2 du soir, sur le sol et menaçait de la tuer avec une énorme tenaille qu'il brandissait en hurlant les plus ignobles injures.

Le garde Marcel Rogé eut toutes les peines du monde à s'emparer du forcené qu'il put enfin mettre au violon d'où il a été extrait pour être conduit à Lille.

Adultère. — Le chat étant dans l'horloge dans le ménage Vermeulen, cour St-Eloi, 14, l'un des époux vient de disparaître en galante compagnie.

Le conjoint délaissé a porté plainte à la gendarmerie.

Revue des chevaux. — Hier les opérations de recensement de la revue des chevaux ont eu lieu sur la Grand'Place. Sur les 224 animaux à examiner, 95 ont été classés pour le service de l'armée en temps de mobilisation. Les possesseurs d'animaux qui ne les ont pas présentés auront à les faire examiner à Roubaix, sous peine des poursuites édictées par les lois.

La commission était composée de MM. Delabie Edouard, capitaine instructeur au 19e chasseurs ; Lecrinier Rupert, membre civil ; Cadoré Félix, vétérinaire en 2e au 19e chasseurs, et Loy Isidore, brigadier au même régiment.

ÉTAT-CIVIL DE CROIX

du 30 Mai au 5 Juin 1898

Naissances

Marie Lepers, rue du Boulevard de la Chapelle. — Louis Marlière, rue Hoche, 7. — Marguerite Vantieghem, rue des Ogiers. — Louise Cantier, rue de Colmar. — Florence Locert, rue Verte — Albert Desespringalle, rue Basse, 2.

Mariages. — Olève Pierre, 38 ans, journalier et Parent Adèle, 38 ans, fileuse. — Coucke Robert, 23 ans, peigneur de laine et Gosthals Marie, 23 ans, journalière.

Publications de Mariages

Deleville Charles, 25 ans, employé des contributions indirectes et Descamps Mélanie, 22 ans, couturière. — Vandepotte Séraphin, 23 ans, menuisier et Leduc Aline, 19 ans, bobineuse. — Honrez Henri, 38 ans, maître peintre et Pollet Marguerite, 27 ans, sans profession.

Décès

Hennis Jules, 34 ans, teinturier et De Bock Hortense, 22 ans, ménagère. — Lehousse Henri, 46 ans, tisseur, et Evrard Adolphie, 41 ans, journalière. — Vanoverschelde Edmond, monteur, en fer et Raeymaekers Jeanne, 19 ans, couturière. — Merry Emile, 29 ans, journalier et Capelle Marie, 26 ans, bobineuse.

Léon Desmedt, 27 ans, journalier, et Blandine Luckx, 26 ans, tisserande. — Pierre Selosse, 27 ans, journalier, et Clémentine Brantegem, 26 ans, journalière. — Zénon Delfosse, 25 ans, tisseur, et Sidonie Monceaval, 25 ans, ménagère. — Nicolas Pollaert, 22 ans, tisseur, et Aurélie Duhamel, 25 ans, bobineuse.

Deledique Alexandre, 29 ans, ajusteur et Walmack Marie, 27 ans, ménagère. — Saverys Victor, 27 ans, tisseur et Desgoez Julie, 19 ans, doubleuse. — Bouteville Auguste, 54 ans, directeur de tissage et Dupas Léonie, 37 ans, sans profession.

Décès

Vignoble, présentée sans vie, rue A. Couchet, 33. — Terlin Louis, 48 ans, journalier, rue du Progrès, 45. — Morelle Eugénie, 25 ans, rue A. Couchet, 83. — Dethoor Germaine, 1 an, rue de Belfort, 31.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil municipal ce soir à huit heures.

ADJUDICATION PUBLIQUE

Hier a eu lieu à la mairie de Tourcoing l'adjudication pour les travaux de pavage nécessités par l'éloignement de la chaussée aux abords du pont à bascule du quai de Bordeaux.

Le montant des travaux est évalué à 1900 francs.

M. Delannoy Louis a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 4 fr. 25 pour cent.

CHUTE D'UN OUVRIER PEINTRE

Hier matin, vers 9 heures, un ouvrier peintre, le nommé François Malquin, 36 ans, occupé à la peinture de la façade de l'Hôtel-Dieu, pour le compte de M. Bernard, entrepreneur, est tombé de son échelle d'une hauteur de trois mètres environ.

Dans sa chute il s'est fait de sérieuses contusions au côté droit. A moins de lésions internes les blessures ne seront pas graves et avant peu de jours l'ouvrier pourra reprendre le travail.

PARTI OUVRIER

Réunion du comité, mercredi soir, à 8 heures, chez le citoyen Gustave Deflo, rue de Gand.

LILLE

AFFAIRE DE MŒURS

Un nombreux rassemblement s'était formé hier soir, vers 7 heures 1/2, devant le commissariat de police de la rue Fontenoy.

On racontait, dans la foule, que des agents venaient d'amener au commissariat un individu qui avait violé une fillette dans les fortifications.

Ces bruits étaient considérablement grossis. Voici ce qui s'était passé :

Entre 5 et 6 heures du soir, un gamin apercevait dans les fossés des remparts, près la porte de Valenciennes, un individu et une jeune fille, dans une position indécente. Il prévint les chasseurs à pied du poste de la porte, qui arrêtèrent l'individu.

A l'arrivée des soldats, la jeune fille se mit à crier. Au commissariat, elle déclara que l'individu, nommé Eugène Blois, âgé de 38 ans, trimardeur, sans domicile fixe, l'avait emmenée de force et violée.

Mais des témoins sont venus raconter que cette jeune fille, qui se nomme Marie D...., âgée de 15 ans, demeurant rue Carpeaux, avait consommé pendant tout l'après-midi dans plusieurs estaminets en compagnie de Blois et qu'elle l'avait sans faire de difficulté, suivie dans les fortifications.

Il s'agit donc simplement d'un outrage public à la pudeur, commis par Blois et Marie D. Cette dernière, en accusant de viol son amant de rencontre, voulait sans doute éviter d'être poursuivie.

M. Le Mazurier, commissaire de police, a maintenu Marie D... et Blois à sa disposition. L'enquête se continuera ce matin et les deux inculpés seront déférés au parquet dans l'après-midi.

LES CONCERTS D'ÉTÉ

Le premier concert gratuit de l'*Association symphonique des Concerts d'été* a eu lieu hier soir, au Palais Rameau, sous la direction de M. P. Bromet.

La réputation des artistes qui composent l'Association symphonique des concerts d'été n'est plus à faire, et le nombreux auditoire d'hier l'a bien manifesté en applaudissant frénétiquement après l'exécution de chaque morceau.

Après le galop *Serpentibus* d'Huberti, l'orchestre a joué la *Marseillaise* qui a été aussi vivement applaudie.

VELOCE-CLUB DE SAINT-MAURICE

Les adhérents et les personnes désireuses de se faire inscrire comme membres honoraires ou actifs du *Veloce-Club de St-Maurice* sont invités à se rendre ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, au siège social, 7, rue de Fives, café de la Pompe.

Ordre du jour : Constitution définitive de la Société. — Approbation des statuts.

Le bureau provisoire :

OBRY, président ; TISSERAND, vice-président ; H. DECOTTIGNIES, trésorier ; F. LANDAS, secrétaire.

AUX HALLES CENTRALES

Le service sanitaire a fait saisir, hier, au marché des Halles-Centrales, 30 kilos de viande de veau, reconnue impropre à l'alimentation.

ŒUVRE DE BIENFAISANCE

On nous prie de rappeler que les carnets de la tombola organisée, à l'estaminet de l'Arc-en-Ciel, rue du faubourg de Béthune, au bénéfice d'un père de famille dans la nécessité, doivent être rapportés chez Moyart, avant le mercredi 8 juin. Passé cette date, tous les billets seront considérés comme vendus.

Le tirage de la tombola aura lieu le dimanche 12 juin, à l'estaminet de l'Arc-en-Ciel, au cours d'une soirée chantante.

TOUS BÉNIS

Dimanche, vers deux heures de l'après midi, un religieux, dit *Père Paddy*, se rendant à Londres, attendait à la gare le départ de son train, quand tout à coup il fut atteint d'aliénation mentale. Le Père Paddy se livra à diverses excentricités dans la salle des Pas-Perdus ; il voulait, notamment, bénir tous les voyageurs et le chef de gare.

Cet incident causa une certaine émotion. Au moment où des employés s'approchaient du religieux, le pauvre fou se coucha par terre.

M. le docteur Lambret et M. Buisine, pharmacien, vinrent lui donner des soins et constatant un transport au cerveau, le malade fut conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, où il a été mis en observation.

SIMILITUDE DE NOMS DE RUES

Il y a, à Lille, plusieurs rues dont la similitude des noms cause parfois des erreurs désagréables, notamment dans les adresses des correspondances envoyées aux habitants de ces rues.

Citons notamment les rues *du Palais* et du *Palais-de-Justice ; les rues des Augustins* et *Saint-Augustin* ; les rues *André* et *Saint-André*, etc.

L'administration municipale ferait bien il nous semble, de changer de nom les rues en question.

LES ACCIDENTS

M. Auguste Kinga, demeurant rue Philadelphie, en ramonnant une cheminée de l'estaminet *A la Jeunesse*, rue de Lannoy, a fait une chute de plusieurs mètres.

Il a été relevé couvert de contusions ; son état est assez grave.

— M. Joseph Levbure, demeurant rue des Coquelets, est tombé dans les remparts, près la porte de Fives. Il s'est brisé le nez et fait de graves contusions.

— Un enfant de 5 ans 1/2, Henri Vanboxen, dont les parents habitent cour Deledeuille, 5, s'est fracturé l'avant-bras droit en jouant avec ses camarades, façade de l'Esplanade. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

KERMESSE D'ESQUERMES

La kermesse d'Esquermes, qui aura lieu dimanche prochain, s'annonce comme devant être particulièrement brillante.

De nombreux forains ont déjà retenu leurs places, et, si le beau temps veut bien être de la partie, le quartier d'Esquermes recevra, dimanche, de nombreux visiteurs.

AU PALAIS DE JUSTICE

Nous avons dit, il y a quelques jours, que l'administration municipale avait fait construire des water-closets avec cabinets de toilette, à l'usage du public et des artistes, au Palais Rameau et au Grand Théâtre.

A ce sujet, signalons que le palais de Justice est dépourvu de water-closets pour le public. Ceux qui y sont installés sont exclusivement réservés aux magistrats et au barreau. De telle sorte que les personnes appelées au Palais, soit comme témoins, soit pour leurs affaires personnelles, et qui, souvent sont obligées d'y attendre des journées presqu'entières, doivent se rendre dans les estaminets du quartier.

Des water-closets pour le public sont donc nécessaires au Palais-de-Justice, étant donné surtout que les affaires portées au rôle des audiences sont toujours toutes fixées pour midi et que les audiences ne se terminent souvent que vers 6 ou 7 heures du soir.

De même, les témoins appelés à l'instruction, toujours convoqués uniformément à la même heure, doivent attendre de longues heures avant de faire leur déposition.

Nous appelons sur ce point l'attention de l'architecte départemental, du préfet et du Conseil général.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE

Une session pour l'examen initial exigé, en vertu du décret du 25 juillet 1893, des aspirantes au titre de sage-femme de 2e classe, préalablement à leur admission aux cours institués en leur faveur dans les Facultés de Médecine, sera tenu à la Faculté de Médecine le 2 juillet à 9 h. du matin.

Les aspirantes devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté, rue Jean-Bart, du 10 au 25 juin inclusivement.

Elles devront produire à cet effet :

1. Leur acte de naissance sur timbre, dûment légalisé ;
2. Un certificat de bonnes vie et mœurs ;
3. Un extrait de leur casier judiciaire ;
4. Le consentement écrit de leurs parents, de leur tuteur ou de leur mari (suivant leur état-civil) ;
5. Si elles sont mariées, un extrait de leur acte de mariage ;
6. Un certificat de vaccine.

L'OR IMPUISSANT

Le pouvoir de l'argent nous paraît sans limite ;
Il soulève un pays, change l'opinion !
Et pourtant l'on ne peut détrôner un savon ;
Car le *Congo* fait fi de quiconque l'imite.

E. Bécourt, au parfumeur Victor Vaissier.

MAISON D'ARRÊT DE LILLE

La Commission de surveillance de la Maison d'arrêt de Lille, se réunira le jeudi 9 juin, à 5 heures du soir.

LE NORD

LA MADELEINE. Carrousel. — Nous rappelons qu'un groupe de jeunes gens madeleinois organise, pour le dimanche 10 juillet prochain, un grand carrousel en voitures. Ce carrousel, auquel seront affectés 800 fr. de prix, aura lieu probablement sur la place des Fcoles, très spacieuse et se prêtant à merveille à ce genre de fêtes. Des cachets sont dès à présent mis en vente par les organisateurs, et tout fait espérer que leurs efforts seront couronnés de succès.

FOURNES. — Concert. — Un grand concert sera donné dans cette commune, le dimanche 19 juin, au bénéfice de la Société de secours mutuels « la Prévoyance ». Le Club des Vingt et l'Union chorale des Orphéonistes ont promis leur concours. La grande renommée artistique des deux sociétés lilloise assures à cette fête un grand et légitime succès. Il y aura foule pour applaudir les brillants artistes toujours si empressés à prêter leur concours aux œuvres de bienfaisance ou de philanthropie.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS. — Chez nos pompiers. — On nous écrit :

A Monsieur le rédacteur en chef du *Réveil du Nord*,

Monsieur le rédacteur nous vous adressons la protestation suivante :

La compagnie de sapeurs-pompiers étant en tenue pour se rendre au festival d'Ascq, le fourrier Souplet, de la dite compagnie, annonça par ordre du lieutenant Delebart, que la compagnie assisterait le dimanche 12 juin à la procession.

Plusieurs pompiers protestèrent disant que le règlement l'interdisait, mais le lieutenant ayant intimé l'ordre d'y assister quand même, sous peine d'amende de deux francs, certains d'entr'eux demandèrent un vote général, et à la majorité de 16 *non* contre 11 *oui* sur 27 présents, le rejet de la proposition fut un fait acquis.

Ce résultat a été accueilli par le cri de Vive la Sociale ! Vive Samson !

Nous attendons avec impatience le 12 juin afin de voir si les 11 OUI assisteront à la procession.

Recevez, Monsieur le rédacteur, etc.

Un groupe de pompiers socialistes.

COMINES. — Un brutal. — Un grand rassemblement s'était formé hier soir, à 6 heures, en face de l'estaminet du Maréchal. C'était le cabaretier, nommé Delebecq Florent, qui, après avoir fêté la Saint-Lundi, brisait tout dans son estaminet et jetait les litres et les chopes sur sa femme qui fut obligée de s'enfuir.

Celle-ci ayant porté plainte au commissaire de police, Delebecq fut conduit au violon immédiatement.

DOUAI

Taxe du pain. — A partir d'aujourd'hui mardi, le pain subit une légère diminution.

Pain blanc, 40 cent. le kilo ; demi-blanc, 36 cent. ; bis, 32 cent.

— Chûte. — Lundi matin, MM. Charles Castelain et Caupart Charles, travaillant chez M. Gaillard, maréchal-ferrant, rue du Barlet, trouvèrent en arrivant dans la forge, M. Fourchette Victor, 57 ans, maréchal, couché sur le sol et ayant perdu connaissance. Ils le relevèrent aussitôt et le transportèrent chez M. Gaillard.

Après avoir repris ses sens, Fourchette déclara que dimanche vers 9 h. 1/2 du soir, il était entré dans la forge pour donner à manger à un cheval qui s'y trouvait et, qu'étant fatigué, il s'était endormi dans le grenier que, vers minuit il s'était réveillé et était tombé d'une hauteur de deux mètres.

Ce malheureux est resté dans la forge depuis le moment de sa chute jusqu'à l'rrrivée des autres ouvriers.

Fourchette a la cuisse gauche fracturée et des contusions sur diverses parties du corps.

M. le docteur Baude lui a prodigué des soins et l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

VALENCIENNES

SAINT-WAAST. — Fraude. — Le 29 mai, le capitaine des douanes de Wargnies-le-Petit, accompagné de son service, a découvert, sur le territoire de la commune de Saint-Waast, quatre ballots cachés sous un tas de fagots, et contenant 196 kilos de tabac étranger, val